

**M**

**Manuel  
d'IRIS**

# Manuel d'IRIS - Membre

## Table des matières

Préambule .....	2
Qu'est-ce qu'IRIS ? .....	2
Qu'est-ce qu'un compte ICOM ? .....	2
Qu'est-ce qu'un gestionnaire de comité international ?.....	2
Qu'est-ce qu'un gestionnaire de comité national ? .....	2
Qu'est-ce qu'un gestionnaire d'institution ? .....	2
Qu'est-ce qu'un représentant d'institution ? .....	3
Réseau de l'ICOM .....	4
Je suis membre .....	5
Je n'ai pas de compte ICOM.....	5
J'ai déjà un compte ICOM .....	5

# Manuel d'IRIS - Membre

## Préambule

### Qu'est-ce qu'IRIS ?

IRIS est la base de données des membres. Il s'agit du logiciel de gestion des relations avec la clientèle (ou CRM, pour *Customer Relationship Management*) mis en place par le secrétariat afin d'aider à la gestion des membres de l'ICOM, depuis leur demande d'adhésion en passant par le règlement des cotisations et jusqu'à leur affiliation à un comité international.

### Qu'est-ce qu'un compte ICOM ?

Un compte ICOM, ou compte IRIS, est la combinaison de l'adresse email d'un membre de l'ICOM enregistrée dans IRIS et de son mot de passe.

Ce compte ICOM permet de se connecter à IRIS et à l'espace membre du site internet de l'ICOM.

### Qu'est-ce qu'un gestionnaire de comité international ?

Le terme gestionnaire de comité international désigne la personne qu'un président de comité international a chargée de se connecter à IRIS et d'exporter la liste des membres affiliés audit comité.

Un comité international ne peut avoir qu'un seul gestionnaire.

### Qu'est-ce qu'un gestionnaire de comité national ?

Le terme gestionnaire de comité national désigne la personne qu'un président de comité national a chargée de se connecter à IRIS et de gérer les adhésions et les demandes d'adhésion des membres et contacts ayant rejoint ou souhaitant rejoindre ledit comité.

Un comité national ne peut avoir qu'un seul gestionnaire.

### Qu'est-ce qu'un gestionnaire d'institution ?

Le terme gestionnaire d'institution désigne la personne chargée par un membre institutionnel de gérer les contacts avec le comité national ou le secrétariat de l'ICOM pour toutes les questions relatives à IRIS.

Une institution ne peut avoir qu'un seul gestionnaire.

## Manuel d'IRIS - Membre

### Qu'est-ce qu'un représentant d'institution ?

Le terme représentant d'institution désigne la personne nommée par un membre institutionnel pour le représenter auprès des comités nationaux et internationaux, ainsi que lors de la conférence générale et l'assemblée générale. Cette personne n'a pas l'obligation d'être membre individuel de l'ICOM. Les membres institutionnels peuvent nommer jusqu'à trois (3) représentants.

# Réseau de l'ICOM

# Manuel d'IRIS - Membre



## Je suis membre

### Je n'ai pas de compte ICOM

#### *Comment en obtenir un ?*

- Vous devez tout d'abord posséder une adresse email valide.
- Cette adresse doit être enregistrée dans IRIS. Pour le vérifier, rendez-vous sur IRIS ou sur la page de connexion à l'espace membre du site internet de l'ICOM, puis cliquez sur le lien **Mot de passe oublié ?** Si vous recevez un email avec un lien pour modifier votre mot de passe, alors votre adresse est bien enregistrée.
- N'oubliez pas de vérifier vos spams. Si vous ne recevez aucun email de la part d'IRIS, adressez-vous à votre comité national pour vérifier que votre adresse a bien été enregistrée dans IRIS et votre **portail client IRIS** créé.

### J'ai déjà un compte ICOM

#### *Prise en main*

#### *À quoi ça sert ?*

- À vous connecter à **IRIS**, sur le lien **<https://icom-museum.force.com>**. Vous pouvez ensuite, selon les fonctionnalités activées par votre comité national :
  - o si vous êtes membre individuel,
    - mettre à jour votre adresse email,
    - modifier votre nom d'utilisateur,
    - mettre à jour votre adresse et vos informations personnelles,
    - adhérer à un comité international ou modifier votre affiliation,
    - payer vos cotisations en ligne (si le service a été activé par votre comité national) ou indiquer à votre comité national que vous comptez payer vos cotisations ;
  - o si vous êtes gestionnaire d'un membre institutionnel,
    - mettre à jour l'adresse de contact de votre institution,
    - modifier le nom d'utilisateur du compte ICOM de votre institution,
    - désigner les représentants de votre institution et indiquer les comités internationaux auprès desquels elle souhaite être représentée,

## Manuel d'IRIS - Membre

- payer vos cotisations en ligne (si le service a été activé par votre comité national) ou indiquer à votre comité national que vous comptez payer les cotisations de votre institution.
- À vous connecter au **site internet de l'ICOM**, sur le lien **<https://icom.museum/fr/>**.

### Quel est mon nom d'utilisateur ?

- Par défaut, votre nom d'utilisateur est l'adresse email enregistrée dans IRIS.

### Comment réinitialiser mon mot de passe ?

- Pour réinitialiser votre mot de passe par email, cliquez sur le lien **Mot de passe oublié ?** sur la page de connexion d'IRIS ou du site internet de l'ICOM. Vous recevrez un email vous invitant à modifier votre mot de passe. Cet email sera envoyé à l'adresse enregistrée dans IRIS.
- Vous pouvez également réinitialiser votre mot de passe sur **IRIS** :
  - connectez-vous à **IRIS** : **<https://icom-museum.force.com>**
  - cliquez sur l'icône roue dentée,



- cliquez sur le bouton **Paramètres de sécurité**,

Mes paramètres ✕

 <b>Paramètres de localisation</b> Date, heure et langue	 <b>Paramètres de messagerie</b> Notifications personnelles et de groupe
 <b>Paramètres de sécurité</b> Nom d'utilisateur, mot de passe et sécurité	 <b>Connexions approuvées</b> Applications autorisées à accéder à ce compte

Fermer

- entrez votre mot de passe actuel et le nouveau mot de passe, puis cliquez sur le bouton **Enregistrer**.

## Manuel d'IRIS - Membre

**Paramètres de sécurité** x

Nom d'utilisateur fan.bouquet@gmail.com [Modifier le nom d'utilisateur](#)

Mot de passe actuel

Nouveau mot de passe   [i](#)

Vérifiez le nouveau mot de passe

Votre mot de passe a été modifié ou réinitialisé le 25/11/2020 10:53

### Comment se connecter à IRIS ?

- Rendez-vous sur la page de connexion à **IRIS** : <https://icom-museum.force.com>.
- Entrez le nom d'utilisateur et le mot de passe de votre compte ICOM.

### Comment se connecter au site internet de l'ICOM ?

- Rendez-vous sur le site internet de l'ICOM : <https://icom.museum/fr/>.
- Cliquez sur le lien **Connectez-vous**.
- Entrez le nom d'utilisateur et le mot de passe de votre compte ICOM.

### Comment payer mes cotisations ?

#### J'appartiens à un comité national

- Le paiement en ligne des cotisations est disponible uniquement pour les membres dont le comité national a activé cette fonctionnalité. Contactez votre comité national pour connaître les modes de règlement dont vous disposez.
- Pour les personnes pouvant se connecter à IRIS afin d'indiquer leur mode de règlement ou payer en ligne :
  - o connectez-vous à **IRIS** : <https://icom-museum.force.com>,
  - o cliquez sur l'onglet **Règlements en attente**,

#### Mes adhésions et règlements

Comité national	Année d'adhésion	Montant	Statut du règlement
<a href="#">ICOM</a>	2 021		Prévu

- o cliquez sur le lien **Effectuer le paiement**,

# Manuel d'IRIS - Membre

## Mes adhésions et règlements

Adhésions (1)	<b>Règlements en attente (1)</b>	Règlements effectués (0)			
N° Recette	Montant TTC	Statut	Mode de règlement		
RE-828843		Prévu		<a href="#">Effectuer le paiement</a>	<a href="#">Télécharger la facture</a>

- choisissez votre mode de règlement et cliquez sur le bouton **Valider**.

## Gestion du règlement

Règlement à prévoir				
Montant TTC				
Organisme bénéficiaire	ICOM-Bank Information			
Référence du paiement	RE-			
Détails du règlement :				
Nom du service	Adhésion - Date de début	Adhésion - Date de fin	Catégorie du membre	Montant
ICOM Adhesion	01/01/2021	31/12/2021	En activité	
Votre mode de règlement				
--Veuillez choisir un mode de règlement--				
<input type="button" value="Valider"/>				

## Je n'ai pas de comité national

- Le département des adhésions du secrétariat a activé une solution de paiement en ligne pour tous les membres de l'ICOM non affiliés à un comité national. Vous pouvez donc utiliser ce service pour payer vos cotisations par carte bancaire. Pour cela :
  - connectez-vous à **IRIS** : <https://icom-museum.force.com>,
  - cliquez sur l'onglet **Règlements en attente**,

## Mes adhésions et règlements

Adhésions (1)	<b>Règlements en attente (1)</b>	Règlements effectués (0)	
Comité national	Année d'adhésion	Montant	Statut du règlement
<a href="#">ICOM</a>	2 021		Prévu

- cliquez sur le lien **Effectuer le paiement**,

# Manuel d'IRIS - Membre

## Mes adhésions et règlements

Adhésions (1)	<b>Règlements en attente (1)</b>	Règlements effectués (0)			
N° Recette	Montant TTC	Statut	Mode de règlement		
RE-828843		Prévu		<a href="#">Effectuer le paiement</a>	<a href="#">Télécharger la facture</a>

- choisissez votre mode de règlement et cliquez sur le bouton **Valider**.

## Gestion du règlement

<b>Règlement à prévoir</b>				
Montant TTC				
Organisme bénéficiaire	ICOM-Bank Information			
Référence du paiement	RE-			
Détails du règlement :				
Nom du service	Adhésion - Date de début	Adhésion - Date de fin	Catégorie du membre	Montant
ICOM Adhesion	01/01/2021	31/12/2021	En activité	
<b>Votre mode de règlement</b>				
--Veuillez choisir un mode de règlement-- ▾				
<input type="button" value="Valider"/>				

### *Comment recevoir les lettres d'information de l'ICOM ?*

- L'adresse email enregistrée dans IRIS doit être valide, car c'est elle qui sera utilisée par le département de la communication pour l'envoi des listes de diffusion.